

# Le PALAIS

## Actualités

BULLETIN MUNICIPAL | JANVIER 2019

N° 34

## Aménageons Le Palais

**Animations culturelles :**  
**Ça a bougé  
au Palais**

p. 4

**Cadre de vie :**  
**Entre création  
et rénovation**

p. 7

**Dossier :**  
**Les avancées  
du Plan Local d'Urbanisme**

p. 11

**Vie associative :**  
**Rétrospective 2018**

p. 16

LE PALAIS  
SUR VIENNE

# Retour en images



**1** 11 novembre : Commémoration du centenaire de l'Armistice 1918 avec les écoles du Palais



**2** Présentation en conseil municipal de travaux forestiers par l'Office National des Forêts



**3** Exposition à la médiathèque : « 100 ans après – sur les traces des poilus »



**4** Remise de médailles pour les agents communaux



**5** Salon d'auteurs limousins à l'occasion du Téléthon





# Édito

## Sommaire

### ANIMATIONS COMMUNALES

SCÈNE OUVERTE ..... 4

SABLE EN FÊTE ..... 4

FÊTE LOCALE ..... 4

MARCHÉ D'AUTOMNE ..... 5

REPAS DES AÎNÉS ..... 5

### CULTURE / SPORT

MUSIQUE ET DANSE ..... 6

BASE NAUTIQUE ..... 6

### CADRE DE VIE / TRAVAUX

CRÉATION ET RÉNOVATION ..... 7

### JEUNESSE

LE CENTRE DE LOISIRS  
JEAN GIRAUDOUX ..... 8

LES 10 ANS DU MULTI-ACCUEIL ..... 8

LES ÉCOLES : ACTIVITÉS 2018 ..... 9

### VIE MUNICIPALE ET ÉCONOMIQUE

PLANTATION DE VÉGÉTAUX ..... 10

TRANSFERT EAU POTABLE ..... 10

CABINET MÉDICAL ..... 10

GARAGES AUTOMOBILES ..... 10

### DOSSIER : LE PLAN LOCAL D'URBANISME

OÙ EN SOMMES-NOUS ? ..... 11

LES O.A.P. QU'ES AQUÒ ? ..... 12

FOCUS SUR DEUX O.A.P. ..... 13

LE "VERGER" ET LE FUTUR EHPAD ..... 14

LE P.L.U. C'EST POUR BIENTÔT ..... 15

### LES ASSOCIATIONS

DU PALAIS-SUR-VIENNE ..... 16

### L'ÉTAT CIVIL

DU PALAIS-SUR-VIENNE ..... 21

TRIBUNE ..... 23

#### LE PALAIS Actualités

Bulletin municipal édité par la Ville du Palais-sur-Vienne  
20 rue Jules Ferry - 87410 Le Palais-sur-Vienne  
Tél. : 05.55.04.34.26 - e-mail : animations@lepalaisurviennne.fr  
Directeur de la publication : Isabelle BRIQUET  
Création, conception, maquette : L'Agence.co  
Rédaction : service animation-communication  
Ville du Palais-sur-Vienne, L'Agence.co  
Photos : service animation-communication  
Ville du Palais-sur-Vienne.  
Stéphane Bourdeix, BVL Architecture, Hélène Gauzentes,  
Le Populaire du Centre  
Impression : Fabrègue Imprimeur   
2 900 exemplaires

## “ Chères Palaisiennes, Chers Palaisiens

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole est devenue Communauté Urbaine.**

Ce nouveau statut, validé majoritairement par les élus palaisiens dans leur diversité politique, donnera **une plus grande lisibilité** à notre territoire au sein de la Nouvelle-Aquitaine et **renforcera son attractivité.**

Aux compétences actuellement exercées par Limoges Métropole, s'ajouteront les **parcs** et **aires de stationnement**, le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, la gestion des bornes de véhicules électriques, la création et l'extension des cimetières, la gestion de l'abattoir.

Indépendamment du passage en Communauté Urbaine, une compétence importante est également transférée au 1<sup>er</sup> janvier : **l'eau**. Jusqu'alors, l'eau était gérée en régie directe par la Commune avec l'assistance technique de la Ville de Limoges.

Comme pour l'assainissement, transféré en 2007, cette régie sera gérée **par Limoges Métropole**. Les mêmes agents techniques interviendront sur ces réseaux et le prix du m<sup>3</sup> sera **fixé en conseil communautaire.**

À côté des transferts, Limoges Métropole a renforcé sa solidarité à l'égard des communes membres, que ce soit par le versement du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) qui nous est attribué ou en finançant **les montées en débit ADSL** dont nous avons bénéficié en 2018.

La Commune reste néanmoins **le premier interlocuteur** des administrés et les projets communaux ne manquent pas.

**2019 sera l'année de lancement de grands chantiers.**

Tout d'abord, début février débuteront les travaux de terrassement **du nouvel EHPAD** de 140 places dont l'ouverture est prévue début 2021.

La friche industrielle Wattelez, débarrassée de ses tonnes de déchets caoutchouteux, peut désormais laisser place à **un projet digne d'une entrée de com-**

**mune.** Il appartient dès lors à la famille Wattelez, propriétaire du terrain, de présenter un projet d'aménagement compatible avec les orientations communales définies dans nos documents d'urbanisme.

Les bâtiments inachevés et abandonnés depuis 10 ans, rue du Poueix, sont maintenant disponibles à la vente, la procédure judiciaire étant achevée. Étant donné **l'intérêt manifeste** que représente cet ensemble immobilier, ces immeubles devraient trouver assez rapidement acquéreur et loger de nouvelles familles.

Autre sujet de préoccupation de nombreux Palaisiens, **l'enseigne Inter-marché** a décidé d'arrêter son activité au Chatenet. Cette surface commerciale, présente au Palais depuis le début des années 80, a toute sa place dans la commune et a vocation à **accueillir dans quelques mois une nouvelle enseigne**, afin de développer un commerce de proximité adapté aux besoins des habitants.

Par ailleurs, vous le savez, notre commune a eu à déplorer en 2018 **nombre de cambriolages** sur différents quartiers. La Municipalité a donc décidé d'étudier, en lien avec les services de Police, la mise en place de systèmes de **vidéosurveillance** qui pourraient avoir un aspect dissuasif d'une part et aider à la résolution des délits d'autre part.

La sécurité est un élément essentiel du **cadre de vie** que nous entendons bien préserver.

Les mouvements sociaux qui secouent notre pays depuis fin novembre montrent bien, au-delà des revendications portées, la **nécessité de conforter les services publics locaux** et le rôle essentiel que jouent les **élus de proximité** en agissant quotidiennement au plus près des citoyens.

Toujours à votre écoute et au service de tous, les élus municipaux se joignent à moi pour vous adresser tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite à l'occasion de la nouvelle année.

Très bonne année 2019

Isabelle BRIQUET  
Maire du Palais-sur-Vienne / Conseillère Départementale

Servir le citoyen  
et agir pour  
la République

ON LE  
FAIT!



LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens



# Les festivités 2018

Comme tous les ans, la Municipalité du Palais a organisé des manifestations variées et 2018 a été, une fois de plus, un bon cru puisque chacune d'entre elles a été couronnée de succès !



Scène ouverte - 27 janvier 2018



## Scène ouverte

La **scène ouverte** de la salle Gérard Philippe a vu se succéder **vingt artistes**, solos ou en groupes, venus présenter compositions personnelles et reprises.

La salle comble a vibré toute la soirée en découvrant des voix émouvantes, des chansons à texte ou des reprises rock très puissantes. La bonne humeur et la bienveillance étaient encore au rendez-vous lors de cette 3<sup>e</sup> édition.

Alors à vos agendas ! La **scène ouverte** revient le **samedi 26 janvier 2019**, toujours en **accès gratuit** !



Renseignements en mairie au **05.55.04.34.26**.



## Sable en fête

La **Sablère était en fête** le 23 juin dernier. Ce site naturel a accueilli 2 000 personnes venues assister aux **concerts en plein air** de 15h00 à 23h00.

Angélique Chatard, Miss Haute-Vienne, et ses dauphines nous ont fait l'honneur d'être présentes toute la journée aux côtés de l'Accueil de Loisirs qui a proposé des activités manuelles, des maquillages et des tresses en laine, ravissant petits et grands.

Le **feu d'artifice** tiré sur la Vienne a enchanté toutes les générations et, devant le succès de cette 2<sup>e</sup> édition, « **Sable en fête** » est d'ores et déjà **programmé pour le 22 juin 2019** !



Sable en fête - 23 juin 2018



Fête locale - spectacle russe  
1<sup>er</sup> & 2 septembre 2018

## Fête locale



La traditionnelle **fête locale** de septembre a encore tenu ses promesses !

Nouveauté 2018 : le **cinéma en plein air** le vendredi soir. Sur le site de la Sablière, les Palaisiens ont pu assister à la projection d'Astérix - Le domaine des dieux.

Tout au long du week-end, la fête a attiré un **public nombreux** qui a pris part au mondial-billes, au concert de la chorale, au feu d'artifice et aux attractions foraines. La troupe russe Troika a présenté un spectacle de grande qualité le dimanche. La mini-ferme a également remporté un franc succès.

La Municipalité prépare déjà la prochaine édition qui aura lieu les **31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2019** !





## Le marché d'Automne

Le 18 novembre, la place André Brun s'était transformée pour accueillir la trentaine d'exposants venus présenter leurs productions à l'occasion du **marché d'automne**.

Pour les papilles (miel, foie gras, charcuterie, jus de pommes) et pour les yeux (bijoux, jouets en bois, créations en tissu), il y en avait pour **tous les goûts !**

Les enfants ont été enchantés par les **animations gratuites** proposées. Avec le manège, le maquillage, la sculpture sur ballons, les promenades en carriole, chacun a pu profiter de cette belle journée.

La **compagnie Tac o Tac**, avec ses échasses et sa machine à voyager dans le temps, a déambulé sur le marché à la recherche d'une piste de décollage vers l'espace, mais sans succès malheureusement !

Une magnifique manifestation que vous retrouverez au calendrier des festivités, le **dimanche 17 novembre 2019**.



## Repas des aînés



**203.** C'est le nombre de convives de plus de 70 ans qui ont assisté au **repas des aînés** le 5 décembre à la salle Gérard Philippe.

Les services municipaux avaient préparé un repas qui en a régalé plus d'un à en croire les assiettes !

Une ambiance **conviviale et bienveillante** a régné toute la journée et l'orchestre a permis à de nombreux danseurs de valser et ainsi prolonger les festivités offertes à leur intention par la Municipalité.

Un **colis** a été offert à toutes celles et ceux n'ayant pu assister au repas (demande préalable effectuée en mairie).



## École de musique et de danse Éveillez-vous à l'enseignement artistique !

La Municipalité du Palais-sur-Vienne propose aux enfants ainsi qu'aux adultes **différents cours d'instruments ainsi que des cours de danse.**

Les cours de musique ont lieu au pavillon Lily Laskine, rue Jules Ferry et les cours de danse à la salle Gérard Philipe. Les inscriptions se font en mairie à partir du mois de juin.

Chaque année, en fin d'année scolaire, **un spectacle de danse** ainsi qu'une **audition de musique** sont organisés par la Mairie et les professeurs.

C'est l'occasion pour familles et amis de découvrir le travail accompli par les élèves tout au long de l'année.

90 élèves  
en 2018



### Les disciplines et jours d'enseignement

- > **Flûte traversière** : lundi et jeudi soir
- > **Solfège** : lundi et jeudi soir
- > **Percussions** : lundi et mercredi soir
- > **Piano** : vendredi soir et samedi matin
- > **Guitare classique** : samedi matin
- > **Danse modern-jazz** : mercredi après-midi et jeudi soir

Tarifs disponibles sur [www.lepalaisurvienna.fr](http://www.lepalaisurvienna.fr)



## Projet de spectacle Théâtre-Danse

M<sup>me</sup> MARTINAUD (professeure de flûte traversière) ainsi que M<sup>me</sup> FEDJER SARRAZIN (professeure de danse) interviennent à **l'école Jean Giraudoux élémentaire** afin de créer un **spectacle théâtre-danse** avec les **élèves de CM2** qui sera présenté aux parents au printemps 2019.

Ce spectacle a pour thème **le tour du monde à travers la danse**. M<sup>me</sup> FASQUES, professeure des CM2, ainsi que ses élèves, écrivent leurs propres textes et M<sup>me</sup> FEDJER SARRAZIN leur apprend **plusieurs danses de différents pays**. M<sup>me</sup> MARTINAUD, quant à elle, leur apprend les rythmes ainsi que des **chansons**, elles aussi en rapport avec le tour du monde.



## Sport - Base nautique Les stages ont la cote !

54 stages  
en 2018



**524** stagiaires âgés de 6 à 17 ans ont été accueillis dans les locaux de la base nautique en 2018.

Jean-Claude et Frédéric, agents communaux en charge de la structure, ont concocté une importante programmation de **stages pluridisciplinaires** pour 2019. Ils initieront vos enfants au **tir à l'arc, à l'escalade, au canoë-kayak, au VTT**, pendant les petites et les grandes vacances scolaires. Des groupes de 12 à 16 enfants seront constitués afin de permettre une découverte optimale de la discipline.

### Et les adultes dans tout ça ?

Des stages seront aussi proposés bien entendu ! Entre autres, **des ateliers « Tir à l'arc »** seront organisés **tous les vendredis de 15h00 à 17h00**. Alors n'hésitez plus à franchir la porte de la base nautique, vous ne le regretterez pas !



Infos et réservations à la Base nautique -  
avenue François Mitterrand - 87410 LE PALAIS-  
SUR-VIENNE. Tél : 05.55.35.32.77 ou par mail :  
[basenautique.lepalais@orange.fr](mailto:basenautique.lepalais@orange.fr)  
[www.basenautique-lepalais.fr](http://www.basenautique-lepalais.fr)



# ENTRE création...

## ► City Park

Après la démolition des anciens préfabriqués vétustes qui occupaient une partie de la cour de l'école Aristide Briand, la Commune a souhaité installer sur le terrain laissé libre, une **aire de jeux** permettant aux **écoliers** mais aussi **aux enfants du quartier** de pratiquer **les sports de plein air**.

Les enfants seront bientôt initiés aux différentes activités que propose cet équipement moderne et coloré qui rajeunit la cour de l'école.

**Coût : 88 000 € (avec 46 170 € de subventions de l'État et du Département)**



# ...et rénovation !

## ► Mur de l'église

Éléments phares de notre patrimoine bâti, **l'église Saint-Jean-Baptiste** du Palais-sur-Vienne et son **presbytère** surplombent la vallée de la Vienne sur un **éperon rocheux**.

Si cette position donne une **vue plongeante sur la rivière**, elle présente aussi des **inconvenients**. Les épisodes de pluie et de sécheresse successifs de ces dernières années **ont mis à mal la structure du mur de soutènement des bâtiments**.

Des **travaux** ont donc été entrepris afin de reconstruire le mur à l'identique sur la partie la plus endommagée et ainsi **rétablir la sécurité** pour les visiteurs du lieu et les usagers de la route en contrebas **sans dénaturer le site**.



## ► Préau de l'école Aristide Briand

Afin de protéger les élèves du groupe scolaire Aristide Briand élémentaire du froid et des intempéries, des travaux de **fermeture d'un des préaux extérieurs** ont été effectués. Cette réalisation fait suite à la **demande des enseignants et des parents d'élèves**.

Le muret a été construit par les employés communaux et les baies vitrées ont été installées par une entreprise régionale.

**Coût : 17 000 € (avec 4 241 € de subvention de l'État)**

## ► Rue de Turenne

D'importants travaux de **réfection de la rue de Turenne** ont débuté en juin dernier sous la maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole. Cet aménagement complet de la rue consiste à créer **un réseau d'eaux pluviales** pour partie inexistant sur cette voie et à remplacer une partie du réseau d'eaux usées.

La Commune profite de la réfection de chaussée pour **renover le réseau d'eau potable** et procéder à **l'enfouissement des réseaux aériens électriques et de télécommunications**.

Ces travaux se poursuivront jusqu'au printemps 2019.



# Le centre de loisirs Jean Giraudoux a fourmillé d'activités !

Découvrir de nouvelles pratiques...



...et de nouveaux horizons !



Servir 8 millions de repas par jour à toutes les générations ?

**ON LE FAIT !**

LES MAIRES DE FRANCE  
#MaCommuneJyTiens



## À nous les studios !

« Au mois d'août, nous avons eu la chance de pouvoir **visiter les locaux de France 3 Limoges** et d'assister au direct du journal de 12h.

Après le journal, Delphine ROUX, présentatrice météo nous a expliqué comment **se repérer sur les cartes**. L'exercice était difficile mais on a bien rigolé !



Cette visite nous a tellement plu que nous avons **invité Madame le Maire** sur notre propre plateau télé pour une petite interview. Nous en avons profité pour lui demander **plus de frites** à la cantine ! »



## Le multi-accueil a soufflé ses 10 bougies !

La Maison de l'enfant et la crèche Les Petits Pirates ont organisé une journée Portes Ouvertes le 5 décembre dernier pour célébrer le 10<sup>e</sup> hiver de la structure.

La fête a débuté par un spectacle d'éveil musical animé par Anne-Claude Charriau. Durant l'après-midi, les animations battaient leur plein. Pendant que les uns découvraient le **parcours moteur** ou l'**espace sensoriel**, d'autres participaient aux **ateliers créatifs** avec réalisation de **photophores**, de **boules de Noël** ou de **décors d'hiver**.



Cet anniversaire était aussi l'occasion de rappeler que la structure est un **lieu d'accueil** pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans mais également un **lieu d'information et de rencontres** pour les parents et les assistantes maternelles agréées ou candidates à l'agrément.



3 allée des Cèdres – 87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE  
MAISON DE L'ENFANT : 05.55.35.08.06 - CRÈCHE : 05.55.36.11.73



## École Jules Ferry : Rencontre sportive

Le 22 novembre, nous avons pris le bus pour rejoindre Faugeras et participer à un cross.

Avec nous, il y avait l'école Gérard Philippe de Limoges, des classes de La Bastide entre autres. Nous étions nombreux et nous nous sommes encouragés. Certains d'entre nous ont fini parmi les premiers.

Nous sommes tous d'accord pour recommencer l'an prochain.



## École Jean Giraudoux : Classe Équitation pour les CMI à Lathus Saint Rémy

C'était super ! Nous nous sommes bien amusés. Il y avait plein d'activités : escalade, course d'orientation, calligraphie, équitation et on a fait une longue promenade avec les poneys. Surtout, on a créé des liens très forts avec eux : on les pansait, les soignait, les « câlinait », les caressait...

Même notre camarade qui portait des béquilles à cause de son pied, a pu nous suivre partout en « buggy ».

On s'est senti une vraie classe car ça nous a rapprochés.

Le soir, aux veillées, on jouait à plusieurs jeux de société, c'était chouette.

Le personnel du centre de Lathus était très gentil et les repas étaient très bons.

C'était trop court !



## École Aristide Briand Le cross déguisé de Donzelot

Le vendredi 19 octobre 2018, dernier jour avant les vacances de Toussaint, notre classe de CM2 est allée participer au cross du collègue Pierre Donzelot car nous y étions conviés. Trois d'entre nous portaient des déguisements : Ninjago, Lucky Luke et Astérix.

Une sirène nous a donné le signal du départ de la course des CM2 et des 6<sup>e</sup>. Pendant notre course, nous avons côtoyé d'anciens élèves d'Aristide Briand et des élèves déguisés en Harry Potter, en Schtroumpf, en Pikachu, en Obélix, en Spiderman, en Dalton...

Après environ 15 min de course, toute la classe s'est retrouvée ; la maîtresse nous a distribué des tickets pour aller se ravitailler. On nous proposait des gâteaux à l'abricot ou à la fraise accompagnés de chocolat chaud ou de jus d'orange.

Nous sommes revenus à l'école en bus vers 11h00. C'était très sympa, et pour certains, un premier contact avec le collège. Nous avons hâte de devenir collégiens !



## Sabl'nett : nos écoliers éco-citoyens

Les CM1-CM2 des 3 groupes scolaires ont participé à l'opération « Sabli'nett » le 28 juin dernier.

Ce **rendez-vous annuel**, dans le cadre des Initiatives Océanes (programme européen), consiste à alerter le grand public sur **la problématique des déchets** qui polluent nos rivières, plans d'eau, plages...

Ainsi, nos écoliers ont mené des **opérations de ramassage de déchets sur terre** mais aussi **sur l'eau** en naviguant en canoë ou en aviron.

Des kilos de détritus ont été récoltés et triés grâce à la **présence des ambassadeurs du tri de Limoges Métropole**.

Les enfants étaient fiers d'avoir contribué au **nettoyage du site de la Sablière** et nous les en remercions.



## Cérémonie du 11 novembre

Ce 11 novembre 2018 marquait le **centenaire de l'armistice de la Grande Guerre**. Des élèves des écoles élémentaires Jules Ferry et Aristide Briand sont venus participer à la **cérémonie au monument aux morts**.

Après avoir découvert le monument aux morts, les CE2 d'A. Briand ont travaillé sur les **soldats de la commune morts durant le conflit**. Grâce à des documents issus des archives départementales, ils ont pu évoquer ces soldats en égrainant leurs noms, parfois leurs métiers, le lieu de leur disparition et l'âge qu'ils avaient à leur décès.

Les CM1 et CM2 d'A. Briand ont **lu des extraits d'un album jeunesse** intitulé « L'Ennemi » ainsi que des **extraits de lettres de Poilus** écrites pendant les années de guerre.

Les CE2-CM2 de J. Ferry ont **entonné la Marseillaise** juste avant que les musiciens de l'Ensemble Orchestral du Palais ne la jouent pour clore la cérémonie.



Accueillir  
2,4 millions d'enfants  
à l'école maternelle  
chaque année ?

ON LE FAIT !



LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens



## De la végétation oui ! ... mais bien plantée !

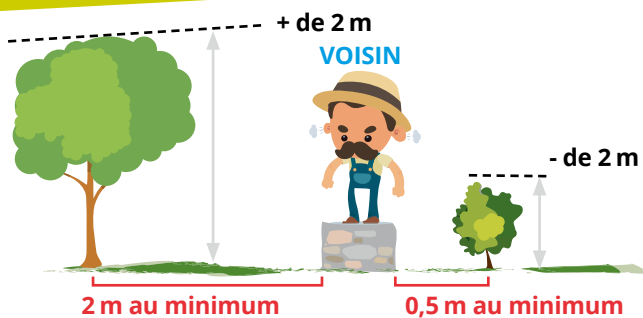
Attention ! Si chacun est propriétaire chez lui, quelques règles de (bon) voisinage sont à respecter en la matière.

Le code civil est très clair sur la question : En l'absence de règlement (de copropriété par exemple), c'est l'article 671 qui fixe la règle : les arbres mesurant **plus de deux mètres de haut** seront ceux qui se trouvent à **au moins deux mètres de la limite de propriété** (distance mesurée au milieu du tronc). Les **autres plantations**, qui ne dépasseront donc pas deux mètres de haut, seront **installées à 50 cm de la limite de propriété**.

En revanche, l'article 672 précise que, **si les arbres sont là depuis plus de trente ans**, même s'ils ne respectent pas les distances réglementaires, vous ne pourrez pas imposer à votre voisin de les couper ou les élaguer (sauf si leur état sanitaire présentait un danger).

Vous pourrez en couper les racines ou les brindilles jusqu'en limite de votre propriété mais vous ne pourrez pas couper vous-mêmes les branches (article 673) et ramasser les fruits sur l'arbre. **Seuls les fruits tombés au sol naturellement chez vous pourront servir de provisions pour l'hiver !**

Références : articles 671 à 673 du code civil.



## Transfert de la compétence «eau potable» à Limoges Métropole



Depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2019**, si l'eau coule toujours aux robinets palaisiens, **ce n'est plus la Commune qui gère le service de l'eau.**

Ce changement va modifier la réception de vos factures d'eau et d'assainissement. Voici ci-dessous un calendrier vous permettant d'anticiper vos dépenses :



2019	FÉVRIER	Facture d'eau (émise par Le Palais) relative au 2 <sup>e</sup> semestre 2018
	MARS	Facture d'assainissement (émise par Limoges Métropole) pour toute l'année 2018
	SEPTEMBRE	Facture unique eau et assainissement (Limoges Métropole) relative au 1 <sup>er</sup> semestre 2019
2020	FÉVRIER	Facture unique eau et assainissement relative au 2 <sup>e</sup> semestre 2019
	SEPTEMBRE	Facture unique eau et assainissement relative au 1 <sup>er</sup> semestre 2020

Pour toutes vos démarches administratives, des questions sur votre facture ou tout problème, vous pourrez contacter le service de l'Eau de la Communauté Urbaine Limoges Métropole au **05 55 45 62 36** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou par mail à l'adresse :

**eau@limoges-metropole.fr**

En cas d'urgence technique, en dehors des horaires d'ouverture, vous pourrez contacter le **05 55 04 46 00**.



## VIE ÉCONOMIQUE

Un **cabinet de deux infirmiers et deux kinésithérapeutes** a ouvert en octobre dernier dans l'ancien supermarché DB, au **17 rue Jean Jaurès**.

### > Infirmiers :

DUCHIER Emmanuelle et SULPIS Laurent

09.81.39.52.19

### > Kinésithérapeutes :

MARANDE Pauline et  
Sébastien VIRATELLE

05.55.49.41.98



## Le garage du Palais reprend ses activités !

Bernard et Véronique TRICARD remercient leurs clients pour leur soutien et fidélité depuis le sinistre du garage.



Bernard TRICARD a le plaisir de vous annoncer **la reprise de son activité** et vous accueille dans **ses nouveaux locaux** : Le GARAGE DU PALAIS, atelier mécanique, transféré au **25 avenue Aristide Briand** (ancienne marbrerie NAUDY). **Tél. 05 55 32 15 83 - garagedupalais@wanadoo.fr**

Stéphane PAROUTEAUD, natif du Palais mais installé depuis 11 ans à Boisseuil, a quant à lui ouvert le CENTRE AUTO DU PALAIS, atelier carrosserie au 1 allée de Maison Rouge. **Tél. 05 55 06 92 96 carrosserieparouteaud@yahoo.fr**



# Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

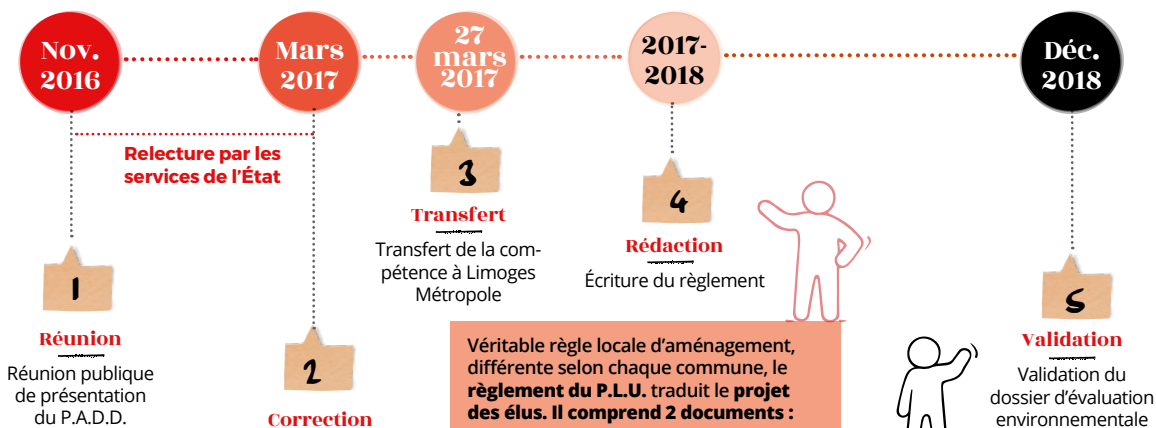
En janvier 2017, nous vous présentions, dans le numéro 26 du Palais Actualités, les premiers travaux de la Commune sur le Plan Local d'Urbanisme.

## DEPUIS CETTE DATE, QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Suite à la présentation en réunion publique en novembre 2016 du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), projet d'aménagement des élus pour le territoire de la Commune, le travail a continué et plusieurs étapes se sont succédé.

?

## Où en sommes-nous ?



**Réunion**  
Réunion publique de présentation du P.A.D.D.

**Correction**  
Corrections mineures apportées au P.A.D.D. en conseil municipal



**Transfert**  
Transfert de la compétence à Limoges Métropole

**Rédaction**  
Écriture du règlement

Véritable règle locale d'aménagement, différente selon chaque commune, le **règlement du P.L.U.** traduit le **projet des élus. Il comprend 2 documents :**

- Le **règlement graphique** est une carte qui matérialise les différentes zones (Urbaines, À Urbaniser, Agricoles ou Naturelles).
- À chaque zone correspond un **règlement écrit** qui définit précisément les règles applicables aux constructions (interdictions, hauteur, implantation, coloris, etc.).

**Ces deux documents sont aujourd'hui en cours de rédaction.** Ils sont directement issus du P.A.D.D. qui vous a été présenté en janvier 2017 et préfigurent l'aménagement **du territoire communal de demain.**

Ce travail est long et comme la construction d'un P.L.U. dépend de documents supra-communaux (P.L.H.\*, S.C.O.T.\*...) eux-mêmes en révision, les objectifs de production de logements et leur densité (nombre de logements à l'hectare) ont dû être recalculés plusieurs fois jusqu'à être conformes.

**Validation**  
Validation du dossier d'évaluation environnementale

Une fois les zones définies, notamment les nouvelles zones à urbaniser, le dossier de P.L.U. a fait l'objet d'une **évaluation environnementale** et la Préfecture de Région, chargée de l'étude du dossier, a donné son **feu vert** à la poursuite du travail en décembre 2018.

Cette étape obligatoire consiste en la rédaction d'un rapport qui présente les **impacts du document sur l'environnement** et qui détaille comment la Commune a mis en œuvre toutes les mesures pour **réduire au maximum les effets du futur aménagement de son territoire sur l'environnement**, notamment dans les zones à urbaniser.

### Obligation imposée pour notre commune

- > 170 logements à construire sur 6 ans

\* P.L.H. : Programme Local de l'Habitat (pilote par Limoges Métropole)

\* S.C.O.T. : Schéma de Cohérence Territoriale (pilote par le Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation de l'Agglomération de Limoges)

# Les orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P.)

## Les futures zones à urbaniser

Le Plan Local d'Urbanisme détermine deux types de zones à urbaniser :

- les zones 1AU à urbaniser à **court terme**, constructibles tout de suite, dès l'approbation du futur P.L.U.
- les zones 2AU à urbaniser à **long terme**, ouvertes lorsque toutes les zones à bâtir à court terme seront urbanisées

Dans le respect de la législation en vigueur et du projet des élus pour le territoire, les zones à urbaniser du futur P.L.U. sont toutes des zones déjà partiellement construites ou déjà ouvertes à l'urbanisation dans le P.L.U. actuel.

Sur les zones 1AU, un **schéma d'aménagement**, appelé **Orientations d'Aménagement et de Programmation** est **obligatoire**.

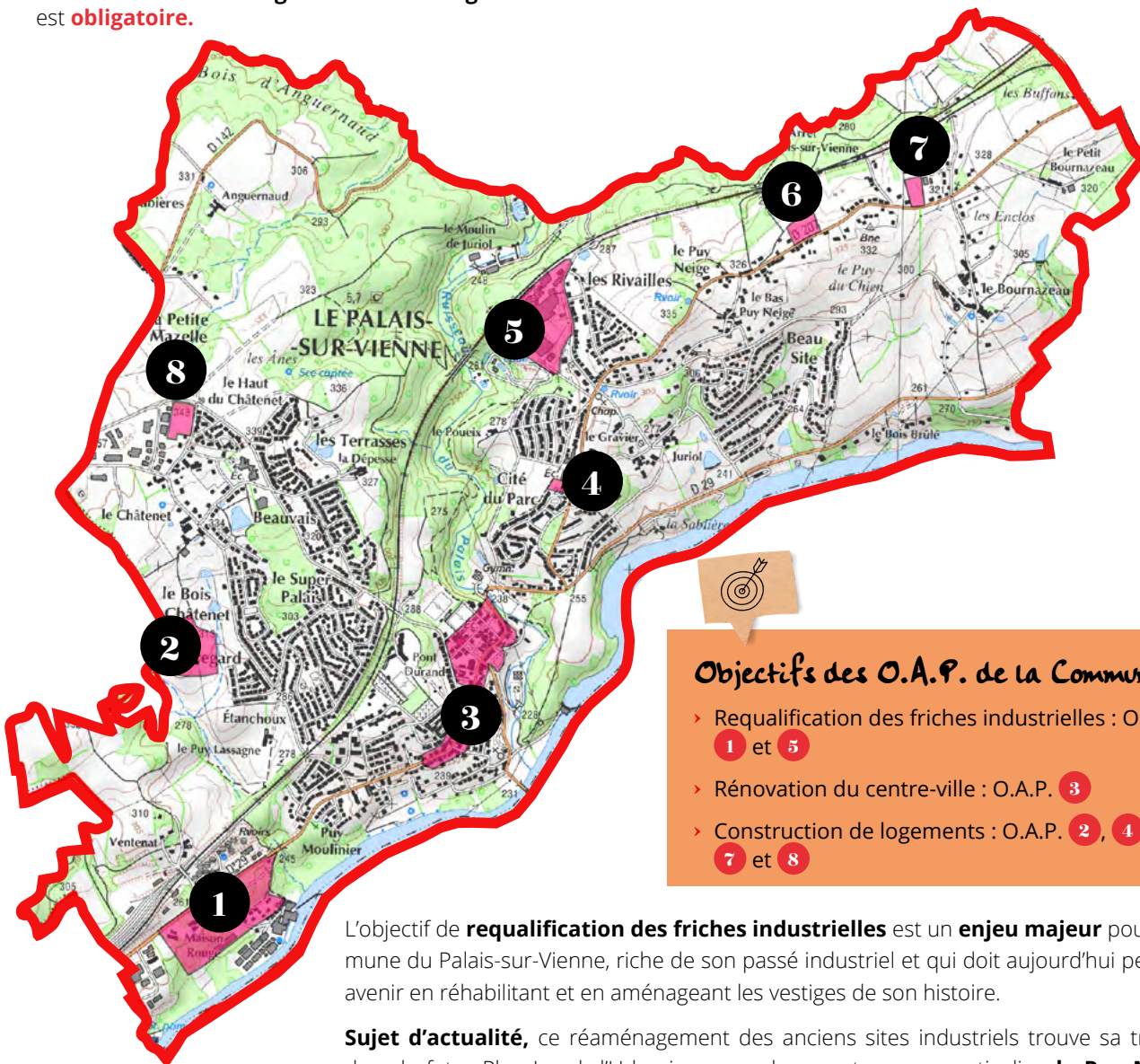
## Une O.A.P.

*Qu'est-ce que ça veut dire ?*

C'est un schéma qui, pour répondre au projet de territoire, va définir des principes d'aménagement.

Ce schéma tient compte de l'environnement, du contexte particulier de chaque zone et des décisions des élus.

Le schéma peut prévoir les routes, les espaces verts, les pistes cyclables, le nombre de logements, les équipements obligatoires, etc. pour l'aménagement du futur quartier.



### Objectifs des O.A.P. de la Commune :

- Requalification des friches industrielles : O.A.P. 1 et 5
- Rénovation du centre-ville : O.A.P. 3
- Construction de logements : O.A.P. 2, 4, 6, 7 et 8

L'objectif de **requalification des friches industrielles** est un **enjeu majeur** pour la commune du Palais-sur-Vienne, riche de son passé industriel et qui doit aujourd'hui penser son avenir en réhabilitant et en aménageant les vestiges de son histoire.

**Sujet d'actualité**, ce réaménagement des anciens sites industriels trouve sa traduction dans le futur Plan Local d'Urbanisme sur deux secteurs en particulier, **le Puy Moulinier** (ex-Wattelez, OAP 1) et **le site de l'ancienne fonderie de cuivre CGEP** (avenue Maryse Bastié, OAP 5). Vous trouverez ci-après un détail de ces deux orientations.







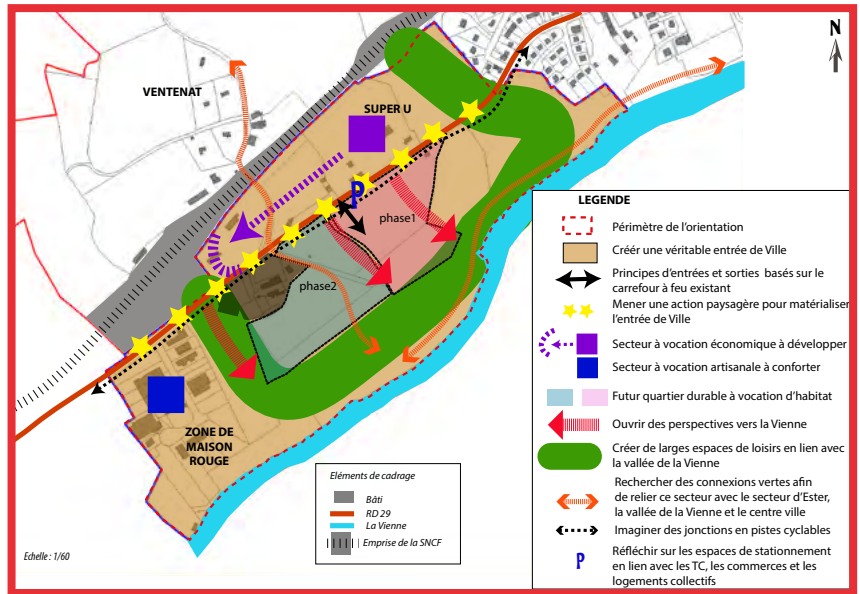
# FOCUS sur deux O.A.P.

O.A.P. 1

## LE PUY MOULINIER

Sur l'ancien site de l'usine Wattelez aujourd'hui nettoyé de ses déchets de caoutchouc, le futur P.L.U. prévoit la **construction de logements** au sein d'un **quartier d'habitat durable** qui pourrait accueillir jusqu'à **185 habitations sous réserve d'études de sol préalables**.

Sa situation en entrée de ville, dans un **cadre naturel préservé**, et à proximité immédiate du bassin d'emploi d'Ester en font une des **zones constructibles majeures de la commune**.



Pour prendre le contre-pied de l'histoire mouvementée du site, les élus souhaitent que les futures constructions soient **exemplaires en matière d'environnement** (matériaux, espaces verts, gestion des eaux pluviales, etc.) et laissent largement **voir la vallée** depuis la route départementale.

De larges espaces, particulièrement en bord de Vienne, resteront **naturels et accessibles à tous**.

O.A.P. 5

## L'ANCIEN SITE DE LA CGEP

Le site de l'ancienne CGEP est aujourd'hui totalement déconstruit. Le seul bâtiment qui a été conservé à la demande de la Commune est le bâtiment dit du « laboratoire », **témoin de l'histoire industrielle du site**.

Ce bâtiment sera le point d'ancrage d'un projet de réhabilitation du site porté par la Commune pour y construire un pôle accueillant des équipements tournés vers la **culture** et les **sports urbains** comme le basket à 3 ou les rollers sports qui deviennent disciplines olympiques en 2024 à l'occasion des jeux olympiques de Paris.



Le château d'eau est conservé en tant qu'emblème du site.



L'histoire du site et la pollution résiduelle dans le sol, si elles **n'empêchent pas la réalisation d'équipements sportifs**, ne permettent pas la construction d'habitations.

Ce dossier sera l'un des **projets phares communaux** dans les prochains mois avec une première étape qui sera franchie au printemps 2019 lorsque **la Commune deviendra propriétaire** du site que la CGEP lui cède pour **l'euro symbolique**.

# Des O.A.P. mais pas seulement !

D'autres sites du Palais-sur-Vienne sont actuellement à l'état de friches ou restent à aménager. Bien qu'ils ne fassent pas partie des Orientations d'Aménagement et de Programmation à proprement parler, nous avons souhaité vous informer sur leur statut ou leur devenir.



## Le "Verger du Palais"

Suite à un permis de construire délivré en 2006, le "Verger du Palais", situé entre l'avenue Aristide Briand et la rue Becquerel, a vu sortir de terre **12 bâtiments. Un seul est habité aujourd'hui.**

Les 11 autres, construits par une société qui a fait faillite en 2009, **laissant le chantier en l'état**, représentent un total de **150 appartements**.

La quasi-totalité des appartements a été vendue à des propriétaires privés avant la fin des travaux.

Ces derniers, s'estimant lésés par le constructeur, ont porté l'affaire devant les tribunaux, empêchant ainsi le mandataire judiciaire chargé du dossier de pouvoir vendre ou terminer les bâtiments.

Cette longue procédure vient de **prendre fin en novembre 2018** et l'ensemble de ces **logements est aujourd'hui en vente**.

Espérons qu'il trouve un acquéreur rapidement pour donner **une seconde vie à ce quartier !**

## Le futur E.H.P.A.D.

Au cours des années passées, la nécessité de la réhabilitation de la maison de retraite Puy-Martin s'est imposée au regard des **exigences de sécurité pour les résidents**.

Des travaux d'urgence ont été faits et la décision a été prise de **construire un nouveau bâtiment** plutôt que de procéder à la réhabilitation de l'existant, trop coûteuse.

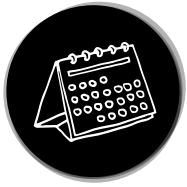
Ainsi, une nouvelle maison de retraite de **140 lits**, au lieu des 85 disponibles aujourd'hui, sera construite sur les terrains communaux du Mas, idéalement placés pour accueillir un bâtiment de ce type de par leur **proximité avec le centre-ville et l'accès aux transports en commun**.

**Les travaux de construction débuteront fin janvier 2019.**

Pour le moment, le **devenir de l'ancienne maison de retraite**, qui n'appartient pas à la Commune, n'est pas encore connu et fait l'objet de plusieurs **pistes de réflexion**.







# Le P.L.U. c'est pour bientôt ?

Beaucoup de Palaisiens se demandent quand sera finalisée la révision du P.L.U.

Il reste encore des étapes à franchir mais nous toucherons bientôt au but. Par bientôt, il faut entendre une année environ, ce qui est peu au vu des longues démarches que la Commune a entrepris depuis presque quatre ans.

?

## Combien d'étapes reste-t-il exactement ?



ACHÈVEMENT DE LA  
RÉDACTION DU RÈGLEMENT  
ET CONCEPTION DES PLANS  
*Printemps 2019*

PROJET ARRÊTÉ ET  
VALIDÉ PAR LIMOGES  
MÉTROPOLE EN CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE  
*Juin 2019*

CONSULTATION DES  
ADMINISTRATIONS (ÉTAT,  
COMMUNES VOISINES...)  
*Juillet à septembre 2019*

ENQUÊTE PUBLIQUE  
*Automne 2019*

APPROBATION DU P.L.U.  
*Décembre 2019*

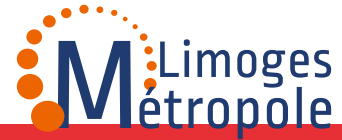
**" Peut-on encore participer au débat ? "**

Même si le dossier avance, la concertation permanente avec le public est toujours d'actualité jusqu'à l'arrêt du projet en juin 2019 environ.

**" Comment participer au débat ? "**

Plusieurs moyens s'offrent à vous :

- > Déposer vos remarques sur le registre mis à disposition en mairie ou sur le site internet de la commune.
- > Adresser un courrier en mairie par voie postale.
- > Participer aux réunions publiques.



**Pourquoi l'Agglo est-elle partie prenante dans notre P.L.U. ?**

Le 27 mars 2017, la compétence P.L.U. a été transférée automatiquement, comme prévue par la loi, à Limoges Métropole.

Concrètement, cela signifie que toutes les décisions en matière de P.L.U. **sont prises par le Conseil Communautaire** et plus par le Conseil Municipal.

Malgré tout, les **élus du Palais-sur-Vienne continuent de décider**, en accord avec Limoges Métropole, du devenir de leur territoire et la procédure de révision de notre P.L.U. ayant été commencée avant la date du transfert de compétence, **c'est la Commune qui poursuit et qui finalise le travail.**

Le dossier sera donc présenté en juin 2019 au Conseil Communautaire qui **l'arrêtera sous sa forme quasi définitive** avant de **l'approuver à l'issue des consultations réglementaires**, vraisemblablement fin 2019.

L'avenir plus lointain se dessinera sous forme d'un P.L.U. intercommunal lorsqu'une des communes composant Limoges Métropole aura besoin de réviser son P.L.U. **D'ici là, c'est celui de la Commune qui continuera de s'appliquer et de décider de l'aménagement du Palais de demain.**



# Les associations du Palais-sur-Vienne



## AMICALE des ANCIENS de la SAP

L'Amicale des Anciens de la SAP, dite l'AASAP, vise

**2 objectifs.** Le premier consiste à **partager de forts moments conviviaux** entre ses membres; le second veut apporter **un soutien opérationnel** au club de football palaisien. Ainsi les activités des amicalistes sont soit **récréatives** pour eux-mêmes (repas en commun, pétanque et belote), soit **laborieuses** pour le club (organisation de vide-greniers, participation aux tournois...). Par exemple l'AASAP a organisé, en septembre dernier, la réception d'**une équipe de football de Sant Joan de les Abadesses**, ville jumelée au Palais-sur-Vienne.

À l'heure où vous lirez ces lignes, pour le plus grand bonheur de ses adhérents cotisants, l'Amicale aura organisé **son repas de Noël** préparé par un traiteur palaisien et programmé **son calendrier 2019** : sortie groupe, vide-greniers et vide-dressings, tournois de fin de saison, soutien au club dans le cadre du jumelage.

L'AASAP a **une pensée pour tous ses ami(e)s** qui l'ont quittée ces derniers mois. L'Amicale ne manque jamais d'honorer le souvenir de chacune et chacun.

*Au seuil de cette année 2019, les membres de l'AASAP vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé.*

## L'AMICALE DU PERSONNEL



Entre festivités et solidarité.

Après **quelques changements** au sein du bureau en janvier 2018, l'Amicale a déroulé **son programme d'activités** tout au long de l'année.

Côté festivités, **un voyage** à destination du Parc du Bournat en Dordogne a été organisé en septembre. **Une quarantaine d'amicalistes** a pris part à cette excursion où les collègues ont eu plaisir à se retrouver hors du contexte professionnel. Chacun a pu découvrir à son rythme ce **village reconstitué** où les us et les coutumes de la vie périgourdine du 19<sup>e</sup> siècle sont très bien représentés.

**Un loto** a également eu lieu en octobre à la salle Gérard Philipe. Un beau succès pour cette soirée qui a réuni de très nombreux joueurs, ravis des lots remportés.

Enfin, l'Amicale était présente **lors du mar-**

**ché d'automne communal** du 18 novembre pour proposer aux exposants et visiteurs **un stand buvette-restauration**. Nous sommes ravis d'avoir apporté notre contribution à l'organisation de cette manifestation.

Les bénéfices récoltés lors de nos manifestations permettent d'offrir aux amicalistes **des prises en charge sur des tickets loisirs** (cinéma, piscine...) mais aussi d'aider les adhérents pour **des secours exceptionnels** en cas de coup dur...

Tels sont les objectifs de notre Amicale et nous comptons bien **poursuivre notre action** en 2019.

*Bonne année à tous*

## AMICALE DES AMIS DE LA PRADE

Notre Association regroupe autour de **l'étang de la Prade** une **cinquantaine de pêcheurs**.

Cet étang se situe sur la départementale entre Cassepière et les Bardys.

Retour sur notre calendrier 2018 :

Le **7 avril** nettoyage des abords de l'étang.

Le **14 avril** ouverture de la pêche pour tous les adhérents.

Le **26 mai** concours de pêche ouvert à toutes personnes intéressées.

Pour cette manifestation une trentaine de pêcheurs se sont inscrits. De nombreux lots ont été offerts. La restauration était possible sur place.

Une pêche de nuit a eu lieu **dans la nuit du 16 au 17 juin**.

Le lendemain **un concours de pêche réservé aux épouses et aux enfants** des adhérents suivi d'**un repas** a réuni 70 personnes.

Enfin le **16 septembre**, une trentaine de pêcheurs participait au dernier concours de cette année riche en activités.

Fermeture de la pêche **le 4 novembre**.

**Contact :**

> Pour tous renseignements :  
**06.80.58.66.77** ou **06.16.18.05.92** ou  
**06.30.38.13.70**.



## L'ATELIER PALAISIEEN

**Les 35 adhérents de l'Atelier Palaisien ont repris leurs activités en septembre.**

Le **35<sup>e</sup> Salon des artistes palaisiens**, organisé par la Mairie, a permis à certains de nos membres d'y participer durant une semaine et pendant la fête locale du Palais.

**Du 6 au 14 octobre**, nous avons offert **le fruit de nos créativité** en exposant pour la 4<sup>e</sup> fois plus d'une centaine d'œuvres dans les salles souterraines de **l'Abbaye de la Règle à la Cité des Métiers**. La semaine fut un succès car nous avons enregistré **plus de 400 visiteurs** ! M<sup>me</sup> le Maire du Palais, qui nous a fait l'honneur d'assister au vernissage, a apprécié **la qualité de nos œuvres** et nous a encouragés dans notre activité artistique.

Au mois d'avril, nous avons réalisé, pour répondre à une commande de la Commune, un pastel, une aquarelle et un dessin du **Château du Bournazeau** qu'Isabelle Briquet a offert à nos amis allemands lors de son déplacement à Cadolzburg début mai.

Par ailleurs, suite à une proposition d'une animatrice en stage à la maison de retraite du Palais, nous avons **présenté notre association aux résidents** et laissé en dépôt **une trentaine de tableaux** jusqu'à la fin de l'année.

Tous les ans, nous publions **notre calendrier** avec le concours généreux d'une quinzaine de commerçants et la participation du Crédit Mutuel. Un grand merci à eux.

Après une première expérience en 2017 qui s'est avérée très positive, nous avons décidé qu'en 2019 nous allons à nouveau exposer dans l'incontournable **Pavillon du Verdurier** en octobre.

On peut constater **le dynamisme** de notre association qui, d'année en année, prend de l'essor grâce aux compétences artistiques et relationnelles de notre président, **Alain Dexte**.



## L'AVIRON CLUB DU PALAIS

Chaque dimanche matin, si vous vous promenez en bord de Vienne, côté Sablière, vous pouvez voir évoluer en solo, double ou quatre, les différentes embarcations proposées par le club d'Aviron du Palais.

N'hésitez pas à vous arrêter à la base nautique pour admirer de plus près ces yoles à la fois élégantes et techniques. Nous serons heureux de vous accueillir, discuter, voire boire un petit café et pourquoi pas programmer une séance d'initiation ?

**Contact :** > 06 95 62 23 34 > [acp87.e-monsite.com/](mailto:acp87.e-monsite.com/)



## L'AMICALE LAÏQUE DU PALAIS-SUR-VIENNE

**Club omnisports qui réunit plus de 500 membres dont 127 enfants, dirigé par des bénévoles, encadré par des animateurs confirmés : compétition ou sport loisir ou les 2... vous avez le choix ! En attendant de vous accueillir, MEILLEURS VŒUX POUR 2019.**

### > BADMINTON - Sylvie PETIT

Tél. : 06 82 13 71 46

La section badminton est ouverte à tous ceux qui veulent exercer une activité sportive ludique adaptée à tous niveaux, du débutant au joueur confirmé.

Pour ceux qui le désirent, il est possible de pratiquer en compétition sur les nombreux tournois proposés sur la région. Nous organisons également 2 tournois dans la saison, un réservé aux vétérans et un pour les séniors.

Quatre créneaux d'entraînements permettent à tous de jouer dans des conditions agréables et conviviales. Tous les joueurs se retrouvent ensemble aux entraînements mais aussi sur le tournoi interne organisé par le club.

En compétition, il y a cinq équipes engagées en interclubs (2 équipes en régionale et 3 en départementale). Les joueurs représentent également la section sur des tournois individuels dans la région de septembre à juin.



Tous ces jeunes caressent l'espoir de pouvoir jouer au niveau régional (grande région Nouvelle Aquitaine) comme l'équipe 1 masculine ou encore mieux en Nationale 3 comme l'équipe 1 féminine.

Mais pour cela, il faut s'entraîner et si vous souhaitez les rejoindre ou assister à des matchs, vous trouverez les jours et heures d'entraînements, le calendrier des matchs et toutes les informations sur la section Handball de l'ALP sur le site ou retrouvez les dernières actualités sur la page Facebook.



### > JUDO et Taïso - Patrick CHARLOT

Tél. : 06 82 08 55 96

<http://judolepalais.clubeo.com>  
[judolepalais@gmail.com](mailto:judolepalais@gmail.com)



#### Du dynamisme à revendre !

La reprise de la saison sportive de judo et de Taïso a eu lieu pour tous (âge minimum 4 ans - deuxième année de maternelle).

Après quelques années d'absence : le cours de judo loisirs pour adultes est de retour les lundis soir, de 19h15 à 20h45. Les personnes qui le souhaitent peuvent venir pratiquer le judo dans un esprit loisirs. Il n'est pas nécessaire d'être déjà pratiquant ou de posséder la ceinture noire. Le cours est ouvert à tous ceux qui souhaitent découvrir ce sport, ou tout simplement avoir une activité physique régulière ainsi qu'aux judokas souhaitant reprendre une activité. Une tenue peut d'ailleurs leur être prêtée pour les essais.

À noter que le cours de Taïso du jeudi soir, destiné plutôt aux adultes, a trouvé son public. Basé sur de la remise en forme, de l'entretien physique, des assouplissements, il est une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme. Au cours de l'année, il y aura aussi une découverte des techniques de self-défense. Il y a encore la possibilité de venir au dojo le jeudi (à 20h00) pour essayer et pourquoi pas continuer... Pour pratiquer, un simple survêtement suffit.

Depuis plusieurs années, le club a mis en place des entraînements communs pour les benjamins, les minimes et les cadets avec les clubs de Rilhac Rancon et de Couzeix, permettant ainsi de changer les oppositions. Cela permet aussi de constituer des équipes communes solidaires.

Comme tous les ans, le club organisera son tournoi par équipes. C'est toujours une date importante et appréciée par les autres clubs de judo. Le tournoi a été fixé au **dimanche 26 mai 2019**.

#### Les horaires des cours sont les suivants :

- Les petits (4-6 ans) : le lundi de 17h15 à 18h15.
- Les moyens (6-9 ans) : le lundi de 18h15 à 19h15 et le jeudi de 17h30 à 18h30.
- Les grands (9 ans et +) : le lundi de 19h15 à 20h45 et le jeudi de 18h30 à 20h00.
- Les adultes loisirs : le lundi de 19h15 à 20h45.
- Le cours de Taïso : le jeudi soir de 20h00 à 21h15.

#### Les entraînements ont lieu :

- Au gymnase de Maison Rouge le lundi (18h00-22h30), et le dimanche (10h00-12h00).
- Au gymnase Paul Marchessoux le mercredi (20h30-22h30) et le jeudi (18h00-22h30).



### > BASKET - Lakhdar EL BEDOUI ou Cindy REY

Tél. : 06 84 63 95 45

E-mail section : [psvbb@hotmail.fr](mailto:psvbb@hotmail.fr) + [rey.cindy87@yahoo.fr](mailto:rey.cindy87@yahoo.fr)

Entraînements le mardi de 19h30 à 22h30 et le vendredi de 20h00 à 22h30 au gymnase Paul Marchessoux – Le Palais-sur-Vienne

### > GYM VITALITÉ - Nadine CHERVY

Tél. : 06 37 45 30 47



Cardio, abdo... nouvelle animatrice, voilà votre programme sportif pour démarrer cette année 2019. Venez nous retrouver les vendredis de 19h00 à 20h00 au gymnase Paul Marchessoux. (Réduction sur tarif de base pour adhésion en janvier 2019).



### > HANDBALL - Laurent COLONNA

<http://www.alp-handball.fr/>

ou la page Facebook @ALP Handball.

La section Handball de l'Amicale Laïque du Palais-sur-Vienne qui totalise 163 licenciés (59 filles et 104 garçons, 11 équipes engagées) est à la recherche de performance sportive dans une ambiance conviviale au sein d'un club familial prônant depuis toujours les valeurs de respect et de solidarité propres au Handball.

Depuis plusieurs années, les dirigeants ont remis l'accent sur la formation des jeunes joueurs. Ainsi une section Babyhand (à partir de 4 ans) a vu le jour en 2013 alors que dans le même temps l'École de hand (6-10 ans) voyait ses effectifs progresser chaque année pour dépasser la quarantaine l'an dernier.

Fortes de l'implication de ses dirigeants, de ses licenciés et du soutien des familles, toutes les équipes de jeunes engagées en championnat sont au plus haut niveau régional (ex-Limousin). 2018 a même vu la formation d'une équipe de moins de 11 ans garçons et d'une équipe de moins de 11 ans filles, toutes deux inscrites en championnat.



L'AMICALE LAÏQUE DU PALAIS-SUR-VIENNE

> LUTTE - Pascal REY

Tél. : 06.73.38.35.34 ou 05.55.35.11.69

Les Loups du Palais vainqueurs à tous les niveaux !



L'école de lutte, forte de plus de 40 enfants, est championne départementale pour la 3<sup>e</sup> année consécutive et garde le trophée. Les plus grands se sont aussi distingués avec de très bons résultats.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, le club a qualifié une équipe benjamins au championnat de France et quel résultat ! Les petits loups terminent 3<sup>e</sup> ! L'équipe était composée de Manuella GRANCOIN, Yaelle GIRARDIN, Amir CHURAYEV, Jules GLISE, Khizir DASIYEV, Paul SCARANTINO, arbitrée par Quentin MILLEREAU.

Belle récompense pour cette équipe dont la plupart des membres sont adhérents au club depuis l'âge de 4 ans et ont été formés par Pascal REY, président et entraîneur des petits.

Mention spéciale à Yaelle, Manuella et Dimitri, tous les 3 au club depuis leur plus jeune âge. Ils ont découvert la lutte lors du travail fait dans les écoles par les différents intervenants du club, dans le cadre du périscolaire et du partenariat avec l'amicale laïque. Aujourd'hui, ils portent au plus haut niveau national les couleurs de leur commune.

Pascal et le bureau de notre section contribuent au quotidien à faire évoluer le club. Nous remercions les écoles du Palais et la Municipalité pour leurs aides à faire découvrir notre sport au plus grand nombre de petits Palaisiens.

Avec ces très bons résultats, l'ALP Lutte se hisse au 25<sup>e</sup> rang national sur 580 clubs...

Pour découvrir la lutte, direction le gymnase Paul Marchessoux !

*Horaires : Mercredi de 16h00 à 17h00 pour les 3-6 ans ; le mercredi de 17h00 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 pour les 7-12 ans ; et pour les plus grands le mardi et vendredi de 18h30 à 20h00.*

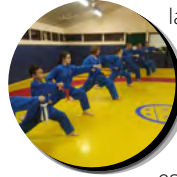


> VOVINAM VIET VO DAO

Le Viet Vo Dao est un sport de combat né au Vietnam, aux techniques subtiles et efficaces. C'est aussi une philosophie où l'harmonie entre



le corps et l'esprit prime sur le résultat : il s'agit d'évaluer la puissance, la persévérance et la valeur morale du concurrent face à soi, dans le respect et la modestie.



Le Viet Vo Dao au Palais est encadré par 2 professeurs, Pierre-Philippe et Fabien, 3<sup>e</sup> dan national, qui ont participé à la Coupe de France 2018 où Fabien est arrivé 3<sup>e</sup> en technique bâton et Pierre-Philippe 3<sup>e</sup> en lutte vietnamienne et à la Coupe du Monde 2018 (Pierre-Philippe 2<sup>e</sup> en combat pied-poing pour moins de 65 kg). C'est dire si le niveau d'enseignement est de qualité même si les professeurs ont à cœur d'être d'abord ouverts et chaleureux !

Le Viet Vo Dao est à la portée de tous, adultes de tous âges, enfants dès 7 ans. Un programme de démonstration est en cours depuis octobre. Venez essayer, nous vous offrons une séance gratuite, nous vous accueillerons avec plaisir.

*Entraînements les mercredis (19h00), vendredis (20h00) et samedis (13h30) au dojo du Palais-sur-Vienne, à côté du gymnase Marchessoux.*

Nouveau bureau de l'Amicale Laïque depuis le 11/12/18 :

- Présidente : Claudine Dely : 06 67 55 04 23
- Vice-présidents : Jean-Jacques Chabaud et Bernadette Rey
- Trésorière : Mireille Morival
- Secrétaire : Laurent Colonna

Rien ne change pour les contacts avec les responsables des sports pratiqués.



L'AMICALE DES BOUÉRADOURS

UNE ASSOCIATION QUI BOUGE...

Année très animée pour les Bouéradours.

En effet, dès janvier, avec le **repas des « Bosseurs »** qui récompense les bénévoles de l'association, l'année commençait sous les meilleurs auspices. Cette soirée nous a permis de tirer les « Rois »...et leurs Reines.

Au mois de juin, une fois n'est pas coutume, l'Amicale a organisé **une sortie en Périgord**. Promenade en gabarre sur la rivière Espérance, repas gastronomique dans un cadre idyllique et promenade en calèche dans la campagne périgourdine ont rythmé les heures de cette plaisante journée dans une formidable ambiance. À refaire en 2019...

Fin août, le **traditionnel repas** n'a pas rassemblé la totalité des sympathisants Bouéradours. Dommage. Ce fut quand même **une journée très festive**, avec le **concours de boules** et, bien-sûr, les airs entraînants de notre accordéoniste, Roger.

En septembre, notre **thé dansant annuel** a été un moment formidable pour notre Amicale. Près de **180 participants** enchantés et satisfaits ont dansé, accompagnés par l'orchestre de Nathalie LEGAY. Rendez-vous en septembre 2019 !

Le Président et les membres des Bouéradours remercient la Municipalité pour toute l'aide apportée.

À l'Amicale, tous les membres ont un vœu pieux : que tous les Bouéradours (habitants des villages du Bournazeau et du Puy Neige) viennent ou reviennent rejoindre l'Amicale des Bouéradours qui a besoin de renouvellement.

*Bonne Année 2019.*



CYCLO CLUB PALAISIEEN

UNE «SUPER» SAISON POUR LE CYCLO CLUB PALAISIEEN

La traditionnelle **soirée de remise de récompenses des Activités Cyclistes de l'Ufolep 87**, saison 2017/2018, s'est déroulée dernièrement à la salle Georges Brassens de Feytiat en présence de **plus de 200 cyclistes** et leurs accompagnateurs.

En cyclotourisme, le Cyclo Club Palaisien, en plaçant 6 de ses cyclos (A. Audoin, D. Barre, JP. Deffarges, P. Martineau, B. Merliand, M. Soubeyrand) dans **les 10 premiers** du classement individuel a remporté tout naturellement le **Challenge départemental Ufolep 87** par équipes pour la 6<sup>e</sup> fois en 9 ans. Succès obtenu grâce à la présence assidue de tous les licencié(e)s du CCP aux 14 organisations du calendrier Ufolep.



Si vous souhaitez pratiquer le cyclotourisme et le VTT dans un club sympa, dans la bonne humeur et la convivialité, **rejoignez-nous !**

Le CCP vous donne rendez-vous **le dimanche 21 janvier** à la salle Gérard Philipe pour son vide-dressing, de 8h00 à 18h00.

**Contact :**

> 06.07.65.16.79 / 06.25.72.88.77 /

06.89.83.53.78.

> [cycloclubpalaisien.clubeo.com](http://cycloclubpalaisien.clubeo.com)

**EOP**



**L'ENSEMBLE ORCHESTRAL SE PORTE BIEN !**

Pour EOP, la nouvelle année musicale 2018 -2019 est **riche en événements**.

De nouveaux instrumentistes, jeunes et moins jeunes, ont rejoint les différents pupitres et c'est maintenant **50 musiciens** qui apportent un parfait équilibre des sonorités à l'harmonie.

Les concerts de la saison musicale ont débuté au **Festival DORAmifa** du Dorat, pour se poursuivre au **marché d'automne du Palais** sous une météo très clémente et à la **fête de la sainte Cécile**, patronne des musiciens, à la salle des fêtes Gérard Philipe le 1<sup>er</sup> décembre.

Et déjà se profile en 2019, **le FestiPAL** le **18 mai** avec la venue de la très dynamique **Société Harmonique de la Souveraine** et **Notes de Rues** à Limoges au mois de juin.

Tous les musiciens espèrent accueillir de nombreux Palaisiens aux concerts d'EOP et sont heureux de leur présenter **le nouveau logo** de l'association, symbole de sa vitalité pour que vive la musique d'harmonie au Palais. EOP répète tous les vendredis soir de 20h00 à 22h00.

**Contact :**

> <http://eop87.opentalent.fr/>

> [eop87.lepalais@gmail.com](mailto:eop87.lepalais@gmail.com)



Gérer 331 514 équipements sportifs ouverts à tous ?

**ON LE FAIT !**

LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens

**L'ESPÉRANCE DU PALAIS**



L'Espérance du Palais est une association d'éducation populaire affiliée à la **Fédération Sportive et Culturelle de France** (FSCF) et propose diverses activités à tout public dans le respect de chacun, dans ses idées et ses possibilités physiques.

Les activités sont surtout des sections sportives dont la **gymnastique artistique** féminine et masculine, les **mini poussin(e)s**, l'éveil de l'enfant, le **tennis de table**, le **tir à l'arc**. Les activités culturelles sont la **danse Country** et le **«Scrabble»**.

L'année 2018 a été **une belle année** pour la section gymnastique. Lors des différentes compétitions tant féminines que masculines, nous avons obtenu de **bons résultats**. Lors de notre compétition au gymnase de Maison Rouge en avril dernier, intitulée «Trophées du Palais» : Léna et Lola sont arrivées 1<sup>ères</sup> de leur catégorie et Stella meilleure note en 4<sup>e</sup> degré barres. En jeunesse, Julie est arrivée 1<sup>ère</sup> dans sa catégorie.

Début mai, les poussines sont devenues **championnes départementales** pour notre plus grand plaisir devant tous les clubs importants de Limoges et cela faisait **10 ans** que nous n'avions pas fait ce beau résultat ! Lors de ce même championnat, la section gymnastique masculine a également remporté la **coupe Parbelle** qui récompense la meilleure moyenne des notes des participants.

La **section « mini poussin(e)s »** a augmenté ses effectifs. Les enfants, garçons et filles, âgés de 5 ans, apprennent **les rudiments de la gymnastique** avant de passer à 6 ans en section poussin(e)s pour faire les compétitions comme les grand(e)s.

La **section « éveil de l'enfant »** s'est fortement développée cette année. Nous avons des enfants de 2 ans et demi jusqu'à 5 ans qui tous les samedis matin se retrouvent pour faire une **séance de sport** dans les anciens locaux de l'École Sainte Marguerite-Marie au Palais. Ces petits et petites font de la motricité, un peu de gymnastique et se détendent à travers diverses activités cultu-

relles. Nous avons signé avec la Mairie une convention pour une animation d'un **atelier « motricité »** pour les enfants de la commune. Une fois par mois les enfants et les assistantes maternelles se retrouvent pour une demi-heure dans les locaux de l'Espérance.

Florentin, notre pongiste, qui joue en départementale est arrivé **2<sup>e</sup> à la finale départementale** par classement individuel et a été sélectionné pour la finale régionale à CERIZAY. Il a perdu en **8<sup>e</sup> de finale** contre celui qui a gagné la coupe. Bravo à la **section tennis de table** qui joue soit le vendredi ou le samedi soir dans la salle Jean Varnoux.

La **section Country et scrabble** se développe. Un bal country est organisé par l'Espérance tous les ans en février et attire tous les clubs de la région.

La **section tir à l'arc** organise tous les ans au mois de mars le championnat national d'hiver de tir à l'arc au gymnase Paul Marchessoux.

L'Espérance du Palais a fêté avec tous les autres clubs de Limoges **les 120 ans** de notre Fédération Sportive et Culturelle de France. Le **samedi 06 octobre**, les **six clubs de Limoges se sont retrouvés place Saint Michel** pour présenter au public toutes les activités de notre fédération. La journée s'est terminée par un **repas convivial** avec les adhérents actuels et les anciens. Une soirée très chaleureuse et très joyeuse.

En novembre, **notre gala annuel de gymnastique** s'est déroulé au gymnase Paul Marchessoux avec toutes les sections, gymnastique féminine et masculine, mini-poussines, Éveil de l'enfant et également la country. Les parents ont vu évoluer leurs enfants devant eux tout l'après-midi. Merci aux monitrices et aux bénévoles pour le bon déroulement de ce spectacle.

Notre site internet est tenu à jour et vous pouvez le consulter à tout moment : <http://esperance.palais.free.fr/>

La devise de notre fédération : **« Révéler la passion qui vous anime »**



**RUGBY CLUB PALAISIN**

Le RCP consolide son statut de **club de rugby majeur** dans notre nouvelle grande région. Il confirme sa dimension formatrice en faveur des jeunes et accueille de nombreuses manifestations sportives et animations diverses.

Grâce à **l'action des bénévoles** et à la **contribution des sponsors** un **nouvel espace** convivial a été construit. Cela permettra au club de recevoir plus confortablement les équipes de Nouvelle Aquitaine (écoles de rugby, juniors et séniors). Nos différentes animations qui se dérouleront dorénavant sur le **site du gravier** assureront la pérennité du RCP en bénéficiant d'**installations de qualité valorisées**.



## COMITÉ FNACA LE PALAIS-SUR-VIENNE

**Le Comité local de la FNACA a tenu son assemblée générale annuelle le 17 octobre 2018,**

sous la présidence de **Jean-Claude Chambraud** en présence d'**Isabelle Briquet**, Conseillère départementale et Maire du Palais, de **Jean-Pierre Gaildraud**, membre de la commission GAGE, représentant le secrétariat départemental, et de **Jean-Louis Beullé**, responsable du secteur Limoges banlieue.

En début de séance le Président fait observer **une minute de silence** à la mémoire des adhérents décédés et remercie la très nombreuse assistance de sa présence. Il remercie la Municipalité pour son **soutien** sans faille et le conseil d'administration pour

**le travail effectué** au cours de l'année écoulée. Les responsables des différentes commissions présentent **un compte-rendu détaillé** de leurs actions ; rapport d'activité, rapport financier approuvé par la commission de contrôle, effectifs (134 adhérents et 41 membres bienfaiteurs) et commission juridique et sociale (extension au 1<sup>er</sup> janvier 2019 des conditions d'attribution de la carte du combattant aux camarades présents en Algérie de juillet 1962 à juillet 1964). **Tous sont approuvés à l'unanimité** par l'assemblée. Le responsable voyage se félicite du **succès** du **voyage dans le Roussillon**, avec une magnifique journée passée dans la ville jumelle de Sant Joan. Le conseil d'administration sortant est ensuite **réélu** à l'unanimité. Jean Pierre Gaildraud

rend compte ensuite du Congrès National de la FNACA qui vient de se dérouler à Marseille et présente un **brillant exposé** sur le cheminement qui se fait jour peu à peu sur **la réalité des faits militaires** pendant la guerre d'Algérie.

Madame le Maire remercie tous les membres du comité pour **leur action** et rappelle que la Municipalité est toujours à nos côtés pour soutenir nos revendications.

L'ordre du jour étant épuisé, le président invite Jean Louis Beullé à remettre à notre ami Jean Paul Dupuy le **diplôme d'honneur de la FNACA** en reconnaissance des longues années de dévouement au comité.

L'assistance est invitée à partager ensuite le pot de l'amitié.

## Voyage dans le Roussillon

La région du Roussillon vient d'accueillir les adhérents et amis du Comité local de la FNACA du Palais pour leur traditionnel voyage amical de printemps. Cette destination de mer, de montagne et de soleil a particulièrement séduit chacun d'entre eux par la beauté des paysages rencontrés.

La forteresse militaire remarquable de Salses, le Palais des Rois de Majorque, l'Hôtel de Ville et la cathédrale de Perpignan, les superbes baies et ports de Collioure, Port-Vendres, Banyuls, découverts par la route panoramique ont enchanté, ainsi que l'abbaye cistercienne de Font-Froide et la visite guidée de Narbonne.

La traversée de la région de Conflent par le Train Jaune, la Cerdagne, le four solaire de Mont-Louis, la station de Font-Romeu et le superbe village médiéval de Castelnou ont admirablement complété ces visites, achevées par une soirée folklorique et musicale Catalane à l'hôtel.

Mais la journée espagnole du voyage, avec la visite du musée du peintre Salvador Dali à Figueras et surtout la visite guidée de la petite ville de Sant Joan de les Abadesses (Catalogne), jumelée avec le Palais et la réception formidable et émouvante des autorités locales amies pour le groupe limousin restera dans toutes les mémoires.

Merci à notre guide Céline pour son immense gentillesse et sa culture, ainsi qu'à notre chauffeur Jean-Pierre pour la sûreté de la conduite.

Un prochain rendez-vous d'une journée est envisagé pour septembre dans le Val de Loire, sur le Cher... éventuellement pensez-y.



## GYM BONNE FORME PALAISIENNE

Une nouvelle saison a débuté le **10 septembre 2018** dans une ambiance sportive et conviviale avec deux animatrices diplômées.

Les séances sont **variées et adaptées** aux possibilités de chacun (renforcement musculaire, souplesse, équilibre, coordination, etc.). Elles se déroulent **en musique** avec des **accessoires fournis par le club** (ballons, bâtons, élastiques, power balls, baguettes, etc.)

Cette année, **deux sorties** ont aussi été proposées aux membres du club :

> **Le 13 mars**, nous avons déjeuné au restaurant **Le Petit Salé**. Les convives ont pu profiter d'une **animation musicale** (karaoké) proposée par 2 membres de notre club.

> **Le 24 mai**, une sortie en car nous a permis de découvrir **Les jardins d'Eyrignac**. Après un bon déjeuner de spécialités locales, nous avons consacré l'après-midi à la visite de **Lascaux IV**. La journée a été très appréciée par les participants.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour garder la forme, **2 séances de découverte** vous sont offertes. Les cours se déroulent salle Gérard Philipe, les lundis de 14h00 à 15h00 et les mercredis de 10h30 à 11h30.

## Contact :

> 06.76.34.11.15 ou 06.72.53.94.61  
> gymbfp@yahoo.fr.



## INTERMEZZO, LE PALAIS DES ENFANTS

Créée au printemps 2018, cette association est à l'initiative de parents désireux de voir émerger **de nouvelles propositions** à destination des enfants et des familles.

Ayant pour modèles les cafés des enfants et des familles existant ailleurs en France, Intermezzo, le Palais des enfants organise des **moments de partages** conviviaux entre membres de la famille, tels des intermèdes favorisant le bien-être collectif.

**Ateliers créatifs et ludiques, spectacles, lecture de contes** mais aussi évocation de **questions** liées à l'enfance et au soutien à la parentalité sont des propositions qui ont commencé à voir le jour cette année.

Nous sommes très heureux de l'accueil qui a été fait à nos propositions.

## Retour sur les événements de 2018 :

- > « **Faites en famille : nature et bien-être** » **le 29 mai** : les activités variées ont séduit le public ! Merci à Estelle Chaput de l'« Atelier Terre Happy » (poterie) et à Sandrine Canou, conteuse, pour leur participation. Une seconde édition est prévue en mai 2019 !
- > « **Le village des apprentis sorciers d'Haloween** » a réuni plus de 130 enfants

l'après-midi du **31 octobre** : succès pour le stand maquillage, les activités manuelles, le spectacle d'ombres chinoises, les jeux et le goûter (plus de 200 litres de jus de pommes pressés par nos amis Les Croqueurs de pommes du Limousin). À refaire en 2019 !

- > co-organisation de la projection du film-documentaire « **Être plutôt qu'avoir ?** » d'Agnès Fouilleux au cinéma Le Lido : 165 personnes ont fait le déplacement pour assister à cette soirée sur les pédagogies.
- > « **Bourse aux jouets** » **le samedi 8 décembre** et « **Casse-Noisette : ateliers créatifs et contes** », **le dimanche 9 décembre**, pour attendre Noël comme il se doit...
- > Prochain événement **ce printemps 2019 : dimanche 31 mars** autour du thème du **Carnaval**.

**N'hésitez pas à rejoindre l'association qui ne demande qu'à vivre pleinement !**

## Contact :

> 06.22.96.52.28  
> intermezzo.lepalaisdesenfants@gmail.com  
> Facebook : Intermezzo, le Palais des enfants



## Groupe PS

Un siècle après l'armistice qui mit fin à l'effroyable Première Guerre Mondiale, provoquée par la folie de quelques puissants, cinquante ans après la révolution du mois de mai 1968, la société française est de nouveau confrontée à des événements majeurs qui auront inmanquablement un retentissement économique et social pour les prochaines décennies.

Si rien ne peut justifier les violences physiques ou verbales de quelques-uns, force est de constater que les gilets jaunes fleurissent sur les tableaux de bords de nos concitoyens, excédés par les mesures prises par l'équipe gouvernementale du Président Macron depuis le début du quinquennat. Cette injustice est assumée, le nouveau monde appelle cela « le ruissellement » : exonérer les plus riches en espérant qu'ils redistribuent leur richesse. Cette conception n'est évidemment pas la nôtre et il nous est impossible de faire abstraction de la situation du moment.

L'urgence sociale est là, les élus de terrains de la commune, la voient, la mesurent, la comprennent chaque jour. La Municipalité est, par essence, à l'écoute de la population. Elle se préoccupe de son quotidien en accompagnant les associations et les clubs sportifs, en gérant au mieux les écoles et les repas qui y sont servis, en entretenant les espaces publics et plus généralement le cadre de vie. L'organisation de manifestations comme la fête annuelle, Sable en Fête, le marché d'automne, le repas des aînés et la distribution de colis à ceux qui ne peuvent y participer, la scène ouverte, contribuent à resserrer les liens sociaux entre les Palaisiens par de sympathiques moments de convivialité.

La Municipalité prépare également l'avenir. Le futur doit s'anticiper. Ce devrait être la leçon à tirer de la recomposition

inédite du paysage politique national. Cette leçon, vos élus communaux l'appliquent déjà depuis bien longtemps. La possibilité de faire des propositions aujourd'hui résulte des combats menés depuis plusieurs mandats municipaux. Ainsi, après une longue mais nécessaire période de préparation administrative, les travaux du nouvel EPHAD vont pouvoir débiter dans les prochaines semaines pour offrir un plus grand nombre de places à nos aînés et leur garantir un accueil dans les meilleures conditions.

Dans quelques mois, le P.L.U. entrera en vigueur après avoir été soumis à enquête publique. Ce document, plus qu'un simple zonage administratif, marquera notre volonté de voir la commune du Palais se développer dans le respect de l'environnement pour le bien-être de ses habitants. Par ailleurs, la commune a un passé industriel riche et nous avons préparé ce document d'urbanisme dans le respect et la fierté pour des générations de Palaisiens qui ont travaillé sur ces sites. C'est pourquoi, la problématique des différentes friches a été prise à bras le corps. Sources d'inquiétudes jusqu'à il y a peu de temps, elles devraient devenir de véritables atouts pour la commune, voire pour l'agglomération de Limoges.

Le site VALDI aura ainsi vocation à accueillir des activités économiques en lien avec les loisirs et le sport, celui de Wattelez une zone d'habitat environnementalement exemplaire. Les orientations de notre P.L.U. prennent également en compte l'évolution des modes de vies, les attentes des Palaisiens qui souhaiteraient voir l'offre de logements élargie afin de pouvoir rester habiter dans la commune en cas d'aléas de la vie. Adoptées, elles seront un outil essentiel pour lancer les réflexions pour un réaménagement de notre centre-ville.

Nous nous mobilisons ainsi pour imaginer le Palais de demain ensemble et nous vous souhaitons une très bonne année 2019.

*I. BRIQUET, L. GÉRAUDIE, C. JUST, L. PICHON, M. BRUNIE, C. CHARPENTIER, C. BARBE, C. LABROSSE, M. YANKOV, P. ARRONDEAU, R. RATINAUD, E. PHILIPPON, J. C. MEISSNER, F. HUSSON, C. FRUGIER.*

## Groupe PC

### L'année 2018 se termine sur un conflit gravissime en France métropolitaine et en Outremer.

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, il y a 18 mois, les Français de classes modestes et moyennes subissent de plein fouet la diminution de leur pouvoir d'achat, alors que les classes aisées voient leurs conditions de vie encore plus confortées. Cette politique gouvernementale, qui demande des efforts aux plus faibles tout en faisant des cadeaux gigantesques aux plus riches, voit donc sa légitimité contestée. La mobilisation des « gilets jaunes » en est le témoignage le plus flagrant et nous interroge sur les nécessaires convergences à rassembler toutes les forces sociales.

Les élus communistes palaisiens, bien en phase avec la population, proposent les alternatives suivantes : L'augmentation des salaires, des retraites, des indemnités de chômage et des minima sociaux ; Le retour à l'impôt sur la fortune et la lutte contre l'évasion fiscale ; La baisse significative des taxes sur les carburants, l'électricité et le gaz ; La défense des services publics nécessaires pour satisfaire les besoins d'intérêt général ; La mise en œuvre d'une transition écologique sur des bases de justice sociale.

Ces propositions sont des réponses concrètes et crédibles face au mépris du gouvernement Macron.

Au-delà des bandes organisées de casseurs au comportement inacceptable et inexcusable, le Président « des riches », véritable monarque, porte avec son équipe l'entière responsabilité de cette situation dramatique qui dégénère : violences graves, dégradations constatées dans de nombreuses villes de France et d'Outremer.

Dans ce contexte inquiétant, seule la conscience solidaire du Peuple permettra de faire fléchir la politique gouvernementale afin d'obtenir une issue satisfaisante et juste.

Dans cet esprit rassembleur, notre groupe présente à tous les Palaisiens ses meilleurs vœux pour 2019.

*D. LIMOUSIN, N. PÉCHUZAL, P. PEYRAT, L. COLONNA, A. BONNET, A. PAUGNAT, C. MAURY, J. BAZALGUES*

## Groupe Le Palais Autrement

### Eau danger - danger pour le prix - danger pour la qualité du service

Après 10 ans de gestion de l'eau au privé avec la SAUR (tarif 30% plus cher qu'aujourd'hui avec abonnement à 75€ et perte de 35% de l'eau achetée en fuites du réseau), nous sommes revenus en gestion directe (régie municipale) grâce à la bataille menée par l'association Barrage, relayée par deux élus en 2001 au Conseil Municipal.

Avec cette gestion publique, les foyers palaisiens payent actuellement 3,20 € le m<sup>3</sup> eau/assainissement alors que nos voisins règlent plus de 5€ le m<sup>3</sup> avec la SAUR, plus l'abonnement qui varie de 45 à 75€. De plus, les fuites d'eau dont le coût est répercuté dans nos factures sont toujours inférieures au Palais à 10%, alors que la SAUR considère qu'un réseau avec 35% de fuite est correct !

Pourquoi ce sujet ? En 2019 la Communauté Urbaine Limoges Métropole prend la compétence de l'eau (loi NoTRE) : le prix, abonnement ou pas... ne sera plus du ressort du Conseil Municipal et sera voté au Conseil Communautaire... Or, sur les 20 communes de Limoges Métropole, 6 seulement sont en régie, 14 en gestion privée. On nous dit : chacun va garder son mode de gestion, mais il y aura harmonisation...

Nous sommes inquiets : dans quel sens se fera l'harmonisation ? Nous sommes prêts à nous mobiliser au Conseil Municipal et avec l'aide des mouvements associatifs et citoyens s'il le faut pour garder le mode de gestion tel qu'il existe aujourd'hui. La majorité municipale n'a pas permis que notre groupe ait un siège à Limoges Métropole malgré les dispositions légales en notre faveur. Nous attendons donc que nos représentants majoritaires soient à la hauteur de l'enjeu ... et nous serons vigilants sur la suite donnée !

*Y. TRICART, C. DELY, G. LOISEL, C. SALESSE, C. FORGET, D. FORTUNE*

Bonne  
année !

